

**Udaf du Finistère :  
Service d'Information et de Soutien au  
Budget Familial**



Le service d'Information et de Soutien au Budget Familial (ISBF) de l'Udaf du Finistère permet à toute personne de bénéficier d'un soutien et d'une aide à la gestion de son budget. La création de ce service fait suite au constat que de nombreuses personnes, qui ne relèvent pas nécessairement des dispositifs sociaux existants, sont en véritable souffrance budgétaire. Ce sont par exemple, des personnes salariées ou retraitées qui connaissent des situations de rupture, soucis de santé durables, diminution de ressources... qui occasionnent un déséquilibre budgétaire certain.

La situation sanitaire a engendré de nouvelles situations de fragilité : durant le confinement, les familles ont vu leurs dépenses mensuelles augmenter (budget alimentation, équipement numérique pour la scolarité des enfants...) et parfois elles ont également subi une baisse de ressources. Malgré les dispositifs d'aide mis en place, 41% des actifs ont déclaré avoir subi une baisse de revenus. Pour ces familles, les déséquilibres financiers ont pu avoir pour conséquences des privations, des factures et crédits impayés, mais aussi le report de projets, l'accumulation de frais d'incidents bancaires et des phénomènes de désépargne. Nous constatons une hausse des sollicitations de familles, avec un véritable enjeu de prévention de la pauvreté et du surendettement. Dans ce contexte, l'UDAF a décidé d'augmenter ses capacités d'accueil au sein de son service d'Information et de Soutien au Budget Familial.

L'objectif de ce service est de permettre un travail relatif aux éléments budgétaires tout en prenant en considération le quotidien des personnes et leur projet de vie. Accessible à tous, il s'agit d'un lieu d'accueil et d'accompagnement par des professionnels avec une approche bienveillante d'écoute et de conseil. La démarche consiste à poser un diagnostic de la situation avec la personne ou la famille afin d'aider à l'anticipation et à la régulation des dépenses et d'orienter les personnes dans leurs démarches (ouverture des droits, médiation/négociation avec les créanciers, surendettement...).

Le service fonctionne sur le principe de la libre adhésion, de la gratuité, de la confidentialité au travers un accompagnement personnalisé.

Des actions collectives sur la gestion du budget, la consommation, la prévention du surendettement... sont également régulièrement organisées.

Le service est accessible via un accueil physique et téléphonique (sur rendez-vous) et est joignable au 02-98-33-34-36 ou par mail : [isbf@udaf29.fr](mailto:isbf@udaf29.fr)